



MINISTRE DES POSTES DES
TELECOMMUNICATIONS ET DE L'ECONOMIE
NUMERIQUE



Central African Backbone
CAB Congo
Unité de Coordination du Projet

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 007/MPTEN/2019/UCP/CAB

MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES DES ETABLISSEMENTS DE PRISE EN CHARGE DES PERSONNES VULNERABLES

PROJET DE LA DORSALE A FIBRE OPTIQUE D'AFRIQUE CENTRALE(CAB) - COMPOSANTE CONGO

Référence de l'accord de financement : **2000200000001**

N° d'Identification du Projet : **P- CG- GB0-002**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) afin de couvrir le coût du projet de la Dorsale à fibre optique d'Afrique Centrale (CAB), Composante Congo, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer **le contrat d'une firme en charge de l'étude relative à la modernisation des infrastructures des établissements de prise en charge des personnes vulnérables.**

Les services prévus au titre de ce contrat consistent à appuyer le ministère des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité dans la réalisation de l'étude de faisabilité relative à la modernisation des infrastructures des établissements de prise en charge des personnes vulnérables. Dans les grandes lignes, le cabinet sélectionné devra mener les activités suivantes :

- ✓ réaliser un diagnostic approfondi sur l'état des infrastructures et des ressources humaine du secteur des affaires sociales ;
- ✓ étudier la faisabilité de modernisation des structures spécialisées ;
- ✓ réaliser les études techniques d'implémentation des structures ;
- ✓ produire un document de programme d'exécution technique et financière ; et
- ✓ élaborer des avant projets sommaires et détaillés.

La présente mission aura une durée d'exécution de trois (3) mois.

2. Le Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie Numérique (MPTEN) invite les consultants à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

3. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à la Politique d'acquisition de la Banque africaine de développement en date d'octobre 2015 disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

4. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : **09h00-16h00 heure locale (TU+1)**

5. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **31 octobre 2019 à 16h00 heure locale (TU+1)** et porter expressément la mention « *Avis à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'une firme en charge de l'étude relative à la modernisation des infrastructures des établissements de prise en charge des personnes vulnérables* » ou transmis par mail à l'adresse ci-après :

Unité de Coordination du Projet CAB – République du Congo
À l'attention : M. Yvon Didier MIEHAKANDA, Coordonnateur du projet CAB-Congo
Rue Locko Issac, derrière l'ambassade des Etats Unis
Tel : +242 06 835 00 41
Mail : contact@cabcongo.com; omfnadin@gmail.com

Fait à Brazzaville le 17 octobre 2019

Yvon Didier MIEHAKANDA

Coordonnateur du projet CAB-Congo